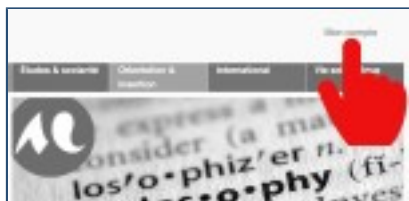


# Activez votre compte informatique !

Du 8 juillet 2021 au 10 octobre 2021



**Votre inscription à l'université est terminée ?**

**Si c'est votre première inscription à l'université Bordeaux Montaigne, vous pouvez maintenant activer votre compte informatique.**

## Une démarche indispensable

**L'activation de votre compte informatique est indispensable pour avoir accès durant l'année universitaire à :**

- \* votre emploi du temps
- \* votre boîte mail institutionnelle
- \* vos cours en ligne
- \* vos résultats d'examen en fin de semestre
- \* et à l'ensemble des services numériques de l'université

## Pour activer votre compte

1 - **Munissez-vous de votre justificatif d'inscription** (reçu par mail) sur lequel vous trouverez votre identifiant et la clé pour activer votre compte.

2 - **Visualiser la vidéo ci-dessous** qui explique la démarche d'activation

3 - Puis **rendez-vous sur la page "Mon compte"** : <http://etu.u-bordeaux-montaigne.fr/fr/outils/mon-compte.html>

## Le tutoriel vidéo :

**En cas de difficultés consultez l'aide en ligne**

**Sur le même thème :**

UBMontaigne : téléchargez l'appli de l'université

L'Université Bordeaux Montaigne propose son application mobile "UBMontaigne". Elle est disponible gratuitement et à destination des étudiant-e-s et personnels. Nouveauté : consulter les ouvrages que vous avez empruntés ou réservés en bibliothèque.